

POLICE MUNICIPALE

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

72, avenue de la République, 59160 LOMME.

Téléphone : 03.20.22.76.26.

Mail : policemunicipale@mairie-lomme.fr

Vous avez besoin de réserver le stationnement, le trottoir ou la chaussée pour réaliser des travaux sur un bâtiment ou pour effectuer un déménagement ?

UN ARRÊTÉ MUNICIPAL EST OBLIGATOIRE

La demande doit être transmise au service de la Police Municipale **15 JOURS avant l'intervention.**

Toute occupation du domaine public (benne, échafaudage ou autres) fera l'objet d'une facturation, au service Urbanisme conformément aux règles applicables sur le territoire de la commune de LOMME.

Tous les champs doivent obligatoirement être remplis

DEMANDEUR :

NOM ou RAISON SOCIALE : -----

Adresse : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

Téléphone : ----- Mail : -----

Objet de la demande ou nature des travaux: -----

Date de début : ----- Date de fin : -----

Adresse de l'intervention : -----

Coordonnées société de déménagement : -----

Véhicule de déménagement, dimensions : -----

Benne, dimensions : -----

Echafaudage, dimensions : -----

Autres, préciser : -----

Date de réception : -----